Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260320-DELIB2026_24-DE

Bécherel

COMMUNE DE BECHEREL

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Place Tanguy de Kernier 35190 Bécherel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 MARS 2026 à 19H00

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bécherel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Mélina PARMENTIER, Maire.

Nombre de membres : En exercice : 15 | Présents : 15 | Votants : 15
Date de convocation : 16.03.2026
Date d'affichage convocation : 16.03.2026
Date d'affichage de la liste des délibérations : 23.03.2026

Présents :

BOUSSEAU Delphine	MANNOURY LACOUR Elisabeth	PRETESEILLE Yvonne
CHEZE Laëtitia	MATHA Frédéric	REHAULT Olivier
COLLIN Fabrice	PAIRON Christian	SPAGNOL Paulette
DELAUNAY Agnès	PARMENTIER Mélina	TRASSARD Emilie
DURAND Michel	PONSARD Christophe	WILLIOT Pierre

Absent(s) Excusé(s) : /

A été nommé(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :
Mme Elisabeth MANNOURY LACOUR.

Détermination du nombre d'adjoints

Délibération n° 2026.24

Sous la présidence de Madame Mélina PARMENTIER, élue maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints.

Madame le Maire indique que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

Madame le Maire précise que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur, soit quatre adjoints au maire maximum.

Elle rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints.
Madame le Maire propose ensuite au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260320-DELIB2026_24-DE

Le conseil municipal, par 15 voix Pour, 0 Abstention et 0 voix Contre :

- Décide de fixer à quatre, le nombre d'adjoints au maire ;
- Autorise Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Suivent les Signatures.

Le Maire Mme Mélina PARMENTIER	La Secrétaire de séance Mme Elisabeth MANNOURY LACOUR
MAIRIE de BECHEREL 35190	